



FIN DE TRÊVE

Après une année 2023 éprouvante socialement, avec une bataille des retraites perdue par les salariés, une inflation galopante et un fiasco GMBI retentissant à la DGFIP, la trêve des confiseurs était la bienvenue. Alors espérons que cette année 2024 qui débute se déroulera un peu mieux même si à l'horizon, on aperçoit plus les nuages que le soleil.

La section CGT Finances Publiques 44 vous présente ses meilleurs vœux, vœux de lutte évidemment, et de luttes victorieuses qui plus est. Tous et toutes ensemble.

LES GRANDS PERDANTS

Dans un précédent numéro, nous annoncions que le solde des suppressions d'emplois pour la Drfp 44 de seulement -1 pour 2024 cachait quelques désagréments. De fait, les apports extérieurs de 10 emplois viennent masquer les 9 suppressions d'emplois dans les SIE nantais. Ces suppressions au prétexte de la mise en place du centre de contact des professionnels, de l'antenne et du pôle national de la fiscalité professionnelle vont encore plus déséquilibrer des services en grande difficulté. D'autant que les SIE nantais ne voient pas vraiment à ce jour de baisse de charge avec l'ouverture de l'antenne de Fontenay le Comte. Bien au contraire pourrions nous dire. Dans un registre plus « classique », l'intégration des trésoreries de la Baule et de Guérande au SGC de Pontchâteau permet la volatilisation (sur le papier) de quatre emplois au passage.

TU FAIS QUOI LE 29 JANVIER ?

Après leur suspension unilatérale par notre bon PDG Jérôme Fournel en décembre, les négociations indemnitaires vont reprendre le 29 janvier. L'intersyndicale vous proposera à cette occasion de bouger toutes et tous ensemble pour décrocher une revalorisation indemnitaire qui ressemble un peu à quelque chose. Récemment, **180 € et 200 € par mois** ont été respectivement octroyés à nos collègues de la **Santé** et de l'**Intérieur**. Plus près de nous, lors de leurs négociations respectives, nos collègues douaniers ont obtenu en moyenne **110 € par mois**, et **60 € par mois** pour ceux de la **DGCCRF**. Bien loin de l'augmentation proposée en début de négo par ce pingre Jérôme.

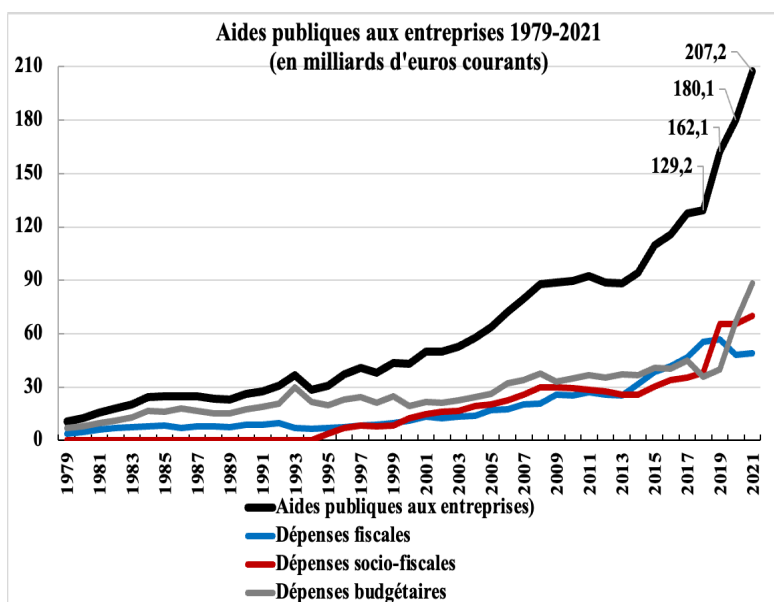
L'argent est là, allons le chercher !

LA NOUVELLE DE LA SEMAINE

Contrairement au mass media, nous n'allons pas re-

venir sur le micro évènement du micro remaniement ministériel mais sur une annonce bien plus pertinente. **Les sociétés du CAC 40 annoncent distribuer 97 milliards d'euros de dividendes en 2023 !** Dans le même temps la pauvreté a largement progressé ces trois dernières années, avec une smicardisation du salariat ([la part de salariés au SMIC augmente de 10% en 2017 à 17.3% en 2023](#)), une inflation à deux chiffres sur l'alimentaire et une baisse de l'impôt sur les sociétés !

A la lecture du graphique suivant, on se pose une question : Quelle part de ces aides va directement des poches de l'État dans la poche des actionnaires ?



Pour la CGT, il y a urgence à procéder à une évaluation de l'impact de ces aides aux entreprises, de les soumettre à conditions (création d'emplois de qualité...) et de faire un tri urgent dans cet argent magique qui est déversé sans aucun contrôle. L'ensemble de ces aides représente le premier budget de l'État pendant que l'hôpital public s'effondre.

C'EST JÉRÔME

Qui se fait allumer par [Médiapart pour avoir aidé son ministre Darmanin à « truffer » les impôts et l'URSSAF](#) à l'occasion du non moins rocambolesque transfert de Neymar au PSG. On parle quand même de dizaines de millions d'€ de droits éludés grâce à la manœuvre. C'est bien le même Jérôme qui nous présentait ses vœux depuis Toulouse et proposait, aux agent·es des finances publiques, 46 centimes bruts d'augmentation ACF par jour... Et le voilà promu en récompense de ses bons sévices.